

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22101**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Expert informatique et systèmes d'information

Nouvel intitulé : Expert(e) informatique et systèmes d'information

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
INSIA - INGESUP	Délégué général

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326n Analyse informatique, conception d'architecture de réseaux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les titulaires de la certification peuvent exercer de nombreux métiers : développeur, directeur informatique, responsable sécurité, responsable administration réseau, chef de projet ...

Ces appellations ne sont pas limitatives. La certification d'Expert Informatique et Systèmes d'Information ouvre à un large panel de fonctions.

De manière générale, les missions des titulaires de la certification s'organisent autour des activités suivantes :

Activités relatives au système d'exploitation & activités relatives au réseau : Permettre à l'information (téléphonie, mail, documentation informatique, BDD, ...) de circuler, d'être sauvegardée, d'être sécurisée, d'être accessible.

Activités relatives au développement : Créer ou modifier des outils logiciels et des applications mobiles.

Activités relatives au management de projet : Encadrer des équipes externes ou internes, suivre l'avancement et le bon déroulement des travaux, contrôler la qualité des livrables dans le respect des délais et des coûts définis.

Activités relatives à la veille : S'informer et se former de façon continue sur les nouveautés technologiques.

Les capacités attestées :

conception d'architecture réseau et de son évolution

Maîtrise technique des différents technologies et équipements possibles composant l'architecture réseau d'une entreprise installation, de la configuration et de l'administration de différents systèmes d'exploitation

Maîtrise des paramètres de sécurité et des particularités des différents systèmes

comprendre et évaluer les besoins des utilisateurs

améliorer les outils pour en simplifier d'utilisation

diagnostiquer les incidents et capacité à les réparer

concevoir des solutions logiciel

Maîtrise des outils de modélisation (UML, MERISE ...)

Maîtrise des langages de programmation (Java, Ruby, PHP, Python ...)

Maîtrise des systèmes de gestion de bases de données

réaliser des scénarios de tests fonctionnels ou techniques avant implantation

gestion de projet

rédigier des tutoriels (guide des bonnes pratiques)

Compétences managériales et de travail en équipe

s'informer et à se former continuellement sur l'évolution des technologies, techniques ...

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Par définition, l'Expert Informatique et Systèmes d'Information peut intervenir dans toute organisation disposant d'un système d'information. Toutes les entreprises ont donc besoin de ses compétences, quelle que soient leur taille, leur domaine d'activité et leur statut (publiques ou privées).

Cependant, il mettra pleinement ses compétences en œuvre dans les entreprises disposant d'infrastructures informatiques importantes, dans les entreprises spécialisées (opérateurs en télécommunications, FAI, Datacenter, intégrateur...), dans des Sociétés de Conseil en Informatique ou des Sociétés de Services en Ingénierie Informatique (SSII)

Ingénieur développement, développeur,

Ingénieur d'études,

Chef de projet informatique,

Responsable administration réseaux et sécurité, administrateur réseaux

Ingénieur systèmes et réseaux,

Responsable sécurité des systèmes d'information,

Consultant en technologie de l'information,

Ingénieur avant-vente ou commercial,

Chef d'entreprise.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1805 : Études et développement informatique

M1802 : Expertise et support en systèmes d'information

M1803 : Direction des systèmes d'information

M1806 : Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :**

La certification comporte 3 grandes composantes :

- Réseau et système d'exploitation

Evaluation : Sur la base d'un cahier des charges, réalisation de projets de conception, de configuration, de maintenance et de sécurisation d'infrastructures réseau- en 1ère et/ou 2ème année et/ou 3ème année de formation

- Développement

Evaluation : Sur la base d'un cahier des charges, réalisation de logiciels ou applications - en 1ère et/ou 2ème année et/ou 3ème année de formation

- Management de projet et veille

Evaluation : rédaction et soutenance orale d'un mémoire dont le sujet est relatif à un projet professionnel - en 3ème année de formation

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		1 président 1 membre extérieur employeur 1 membre extérieur employé 2 membres internes
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation	X		1 président 1 membre extérieur employeur 1 membre extérieur employé 2 membres internes
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X		1 président 1 membre extérieur employeur 1 membre extérieur employé 2 membres internes

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 8 juillet 2009 publié au Journal Officiel du 21 juillet 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé Expert en informatique et systèmes d'information avec effet au 21 juillet 2009, jusqu'au 21 juillet 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 22 décembre 2014 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an, au niveau I, sous l'intitulé "Expert en informatique et systèmes d'information" avec effet au 31 décembre 2014, jusqu'au 31 décembre 2015.

Arrêté du 12 août 2013 publié au Journal Officiel du 27 août 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau I, sous l'intitulé "Expert informatique et systèmes d'information" avec effet au 21 juillet 2012, jusqu'au 27 août 2015. Certification délivrée par INGESUP.

Arrêté du 17 juin 2011 publié au Journal Officiel du 10 août 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme délivrant la certification professionnelle : Informatique Campus - Infosup

Pour plus d'informations

Statistiques :

Nombre de certifiés :

2006 : 16

2007 : 17

2008 : 21

2009 : 17

2010 : 22

2011 : 145

2012 : 180

<http://www.ingesup.com>

Autres sources d'information :

Contact@ingesup.com

<http://www.infosuponline.com>

Lieu(x) de certification :

INGESUP PARIS

139 rue des Pyrénées - 75020 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

INGESUP BORDEAUX - 88-89, quai des Chartrons - 33000 BORDEAUX

INGESUP TOULOUSE - 25 bis, avenue Marcel Dassault - 31000 TOULOUSE

INGESUP PARIS - 139 rue des Pyrénées - 75020 PARIS

INGESUP AIX - 24, route de Galice - 13090 AIX-EN-PROVENCE

Association 42 - 96 boulevard Bessieres - 75017 PARIS

Historique de la certification :

Certification précédente : [Expert informatique et systèmes d'information](#)

Certification suivante : [Expert\(e\) informatique et systèmes d'information](#)